

MAIRIE
de
CROISY SUR EURE

DELIBERATION
REUNION DE CONSEIL DU 6 MARS 2015

Le six mars deux mil quinze, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Étaient présents : L. Baudry, M. Boucher, JF. Carrière, C. Garreau, E. Labarre, A. de Lavilléon, M.A. Le Bournault, H. Moinet, J. Sabourin,

Absente, excusée : J. Taccoen

Ariane de Lavilléon a été nommée secrétaire

Date de convocation : 28/02/2015

Date d'affichage : 28/02/2015

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 10

- 1. Approbation du Compte rendu de délibération du 6 février : Accord à l'unanimité sur le CR envoyé après avis du secrétaire de séance, Cyril Garreau.**
- 2. CA 2014**
Pour rappel :

	dépenses		recettes	
	prévu	réalisé	prévu	réalisé
Fonctionnement	189 207.00 €	181 309.00 €	198 314.00 €	199 137.00 €
excédent 2013			16 344.00 €	16 344.00 €
investissement	108 693.00 €	67 646.00 €	108 693.00 €	60 438.00 €
excédent 2013			28 667.00 €	28 667.00 €
Total		248 955.00 €		304 586.00 €
Restes à réaliser		42 115.00 €		12 363.00 €
Total		291 070.00 €		316 949.00 €
Bilan excédentaire		25 879.00 €		

Le conseil donne son accord sur le compte administratif 2014 présenté au dernier conseil de février il sera délibéré et porté au vote en l'état, vendredi 13 mars en présence de Monsieur le Percepteur

3. PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2015

Pour rappel, les orientations budgétaires ont été présentées et discutées lors du conseil du 13 février 2015.

Ces propositions montrent un budget en déséquilibre avec un bilan négatif.

a. Analyse du budget et hypothèses :

Les tableaux remis sur table sont ré-analysés et les questions sont débattues. Dans ces tableaux on retrouve pour l'exercice précédent (2014) les montants votés au budget primitif 2014, les montants réalisés, et les propositions de montants pour le BP 2015.

- **dépenses de fonctionnement** : En totalité, on note que le budget primitif de l'exercice de 2014 se montait à 189 207.00€ en dépense prévisionnelle. Le montant de dépenses réalisées est de 181 309.11€. Le budget primitif prévisionnel de 2015 est de 183 894.00€, soit 2.80% en diminution par rapport à 2014. Il faut cependant signaler des augmentations importantes concernant les dépenses de scolarité des enfants et les augmentations de charges de personnel liées aux assurances complémentaires suite aux décisions gouvernementales de répartition des charges avec l'URSSAF ; ainsi que l'Intégration du salaire mensuel de Laetitia Baptiste, notre nouvelle embauchée (145.5€ par mois).

- **recettes de fonctionnement** :

Le total des recettes est de 312 350 € très supérieur à celui de 2014. Il est surestimé puisqu'il intègre la vente du terrain de l'atelier route de Vaux soit 110 000 € de plus que prévu. Nous devons donc considérer le chiffre en dehors de cette recette exceptionnelle soit : 202 350 € équivalent à celui réalisé en 2014 (199 136.84 €)

En considérant les recettes fiscales, il nous faut regarder les taux appliqués à Croisy.

Ces taux sont bas au regard des autres communes du canton. Pour la THFB un habitant de Croisy (TFHB 13.09) va payer moitié moins cher que Ménilles (24.33), Bueil (34.32) ou Cierrey (26.06). Concernant la Taxe d'Habitation (TH) nous sommes dans la deuxième moitié des communes payant le moins d'impôt. Ce point est à considérer, car il nous pénalise budgétairement dans l'équilibre de nos comptes de fonctionnement.

- **Dépenses d'investissement** : Des précisions sont données sur les répartitions des dépenses entre la réhabilitation de mairie, les restes à réaliser, les travaux du SIEGE sur l'éclairage public et enfin sur les travaux de réalisation du trottoir.

Le montant des investissements se montent à : 320 505.00 €

- **Recettes d'investissement** : La subvention est uniquement celle acquise de 40% venant de la préfecture (DTER) et celle du conseil Général pour les aménagements paysagers et la création de la place. (40%)

La subvention venant du ministère de l'intérieur est toujours en attente. L'échéance du mois de juin est annoncée pour une réponse... Nous aurons à nous déterminer à cette date si l'on poursuit l'attente ou si on décide de commencer les travaux, quitte à ne pas obtenir cette subvention complémentaire de 40%. Le montant des recettes d'investissement calculé ainsi se monte à 171 213.00 €. (il faut ajouter les 110 000 € correspondant à la vente du terrain de l'ancien atelier communal route de Vaux)

b. Discussions et analyse

Le maire fait état des évolutions de dépenses et recettes de ces dernières années depuis 2008 jusqu'à cette année. Il reprend l'analyse des chiffres des deux dernières années qui montre :

- Un excédent de fonctionnement qui a tendance à devenir nul (effet de ciseau entre dépenses et recettes) et on peut penser que cela deviendra pire dans les années à venir
- Une capacité d'autofinancement aussi décroissante, voir négative avec des dépenses en croissance et des recettes en diminution.
- Des recettes provenant des économies des années passées, de l'emprunt de 40 000 € qui a permis d'équilibrer les dépenses des travaux au Haut Croisy d'enfouissement et d'éclairage public, et maintenant de la vente du terrain de l'atelier.

- Enfin le constat que nos dernières augmentations fiscales datent de 7 ans.

Le maire propose donc d'agir sur deux leviers :

✓ *la diminution des dépenses de fonctionnement en faisant le maximum d'économies réalistes et réalisables (demande de plusieurs conseillers) ce que nous avons faits dans ce budget.*

✓ *le redressement des recettes fiscales pour anéantir l'effet de ciseaux entre les dépenses de fonctionnement (en hausse sur les années 2012 et 2013 mais contrôlées en 2014 et dans le BP 2015) et les recettes de fonctionnement, que nous subissons à la baisse, (notamment la DGF) et qui sont les seuls leviers que nous possédons pour maintenir l'équilibre de ce budget de fonctionnement.*

- **Décision concernant le chapitre de Fonctionnement :**

Proposition : *Il nous faut donc augmenter les recettes en augmentant les taux d'imposition fiscaux, mais en garantissant la maîtrise des dépenses de fonctionnement par des économies. Ces taux doivent permettre de maintenir un excédent de fonctionnement correct*

- **Vote sur les évolutions de taux de recettes fiscales :**

Prenant en compte les discussions et explications budgétaires, l'objectif du conseil est de voter les taux de calcul des recettes fiscales et de l'imposition des ménages, à savoir la TH, la TFB, la TFNB.

La formulation du vote proposé par le maire, et accepté à l'unanimité, est la suivante :

Les conseillers doivent voter « *le pourcentage d'augmentation du taux destiné au calcul de l'imposition des recettes fiscales de la commune de Croisy sur Eure* » :

Un vote à bulletin secret est demandé.

- si vous êtes contre, votre bulletin reste sans indication ou vous indiquez 0
- si vous souhaitez 3% vous inscrivez 3
- si vous souhaitez 5% vous inscrivez 5

Le dépouillement est fait par Catherine de Monicault.

Résultat du vote, 1^{er} tour :

Blanc = 0

3% = 4 votes

5% = 5 votes

Un bulletin avec la mention 4%

→ **Pas de majorité, un second tour est nécessaire.**

Résultat du vote, 2^{ème} tour :

Blanc = 0

3% = 5 votes

5% = 5 votes

→ **Pas de majorité, un troisième tour est nécessaire.**

Aucune majorité n'ayant pu départager le résultat, le conseil décide à l'unanimité de reformuler le vote en proposant un vote à main levée, pour ou contre un taux de 4% d'augmentation du taux des taxes d'imposition fiscales de la commune.

Résultat du vote :

Contre = 2

Abstention = 0

Pour = 8

Résultat du vote : Le conseil vote à la majorité, l'augmentation des taux d'imposition de 4% des 3 taxes TH, TFB, TFNB.

○ **Décision concernant le chapitre d'investissements :**

En dépense, il nous faut diminuer les dépenses tout en permettant de démarrer les travaux de l'extension de la mairie correctement qui se limiteront au gros œuvre, au terrassement, aux fondations, aux démolitions et réfections des charpentes et toitures limitées à la maison actuelle.

Proposition : Il nous faut revoir à la baisse les dépenses d'investissement prévues dans les orientations budgétaires pour cette année (environ 10%), soit 303505 €

En recettes :

- les subventions se limitent à celles obtenues (40%) (on ne prend pas en compte la subvention du Ministère de l'Intérieur attendue, (10200€)
- la taxe d'aménagement annoncée (environ 5 000€)
- le remboursement de la TVA des investissements de 2014 (FCTVA)
- les excédents de fonctionnement et d'investissement

Proposition : Les recettes s'établissent à 273 000 €

Le déficit du chapitre d'investissement est équilibré par le versement de l'excédent de fonctionnement.

4. Création du service intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme de la CAPE et délibération sur la convention entre la commune de Croisy sur Eure et la CAPE

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas adhérer au service intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme et de ne pas signer la convention proposée par la CAPE.

5. Délibération du conseil pour attribuer au maire l'autorisation de signer la convention avec ERDF pour garantir la maintenance du transformateur à l'entrée du terrain vendu à Mr F. Theillier (AB 2013)

Le conseil décide, à l'unanimité, de donner le pouvoir au maire de signer la convention avec l'ERDF

Le conseil demande ou en est la pose de la clôture. la discussion en vient aux intentions du nouveau propriétaire de poser une clôture complémentaire pour délimiter son accès de la zone où siège le transformateur. Le conseil déconseille fortement au propriétaire de prendre cette décision en implantant une clôture sous forme de poteaux et chaines destinée à fermer la zone d'accès au transformateur ainsi que l'accès au portail d'entrée du terrain cadastré AB 213 et AB 214.

6. informations diverses

CALENDRIER des FÊTES 2015		
DATE	MANIFESTATION	organisé par
04-janv	Galettes des rois	CCAS
15-mars	carnaval	CF
11 et 12 avr	journées de printemps	
12/04/2015 après midi	carnaval	CF
19-avr	concours de pêche	CF
26-avr	bike tour	OT
24-mai	concert église	valeure musicale
31-mai	courses de vélo	VC Vernon
28-juin	déjeuner sur l'Herbe	CF
14-juil	concours de boules	CF
31-oct	Halloween	CF
21-nov	Loto	CF

a. prochaines réunions

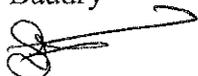
- le vendredi 13 Février 2015, vote du CA et du Budget en présence de M le percepteur
- les 22 et 29 mars : élection départementale
- prochain conseil date à décider fonction du WE de Pâques.

Signatures :

JM de Monicault



L. Baudry



M. Boucher,



JF. Carrière,

C. Garreau

E. Labarre

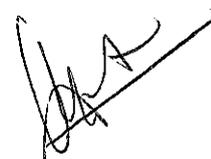


A. de Lavilléon

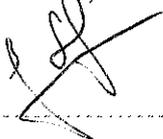
M.A. Le Bournault



H. Moinet,



J. Sabourin,



J. Taccoen
excusée

